

[Français]

QUESTION RELATIVE AU COÛT DES ÉDIFICES DU PARLEMENT

Question n° 1955—**M. Godin**:

1. Quel a été le coût initial de la construction du premier édifice du centre du Parlement canadien?
2. Quel a été le coût total de ce même édifice, après la restauration nécessitée par un incendie?
3. A combien est-il évalué actuellement?
4. En quelle année ont été construits a) l'édifice de l'Est, b) l'édifice de l'Ouest?
5. Quel en a été le coût initial et quel est leur évaluation actuelle?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): 1. \$1,836,857.27.

2. Coût de la restauration: \$11,919,082.04

3. Il est impossible de donner la valeur de l'édifice en question si l'on songe à l'intérêt historique intrinsèque qu'il représente. Il faudrait une étude très circonstanciée pour dire ce qu'il en coûterait pour remplacer l'édifice, compte tenu de sa dépréciation.

4. a) et b) On a adjudé un marché pour la construction des deux édifices en 1860 et les travaux de construction se sont échelonnés sur plusieurs années.

5. Coût initial: Édifice de l'Est: \$688,444.16; Édifice de l'Ouest: \$1,131,735.33. Encore ici, il est très difficile d'attribuer actuellement une valeur à ces édifices, étant donné leur valeur historique, forcément subjective.

QUESTION RELATIVE AUX BASES MILITAIRES CANADIENNES

Question n° 1958—**M. Latulippe**:

Depuis 1950, quelles sont les bases militaires au Canada que le gouvernement a a) ouvertes, b) fermées?

M. Jack Cullen (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Les dossiers portant sur l'ouverture et la fermeture des établissements de défense ont été détruits dans l'incendie d'un immeuble situé sur l'île Victoria, à Ottawa, le 31 décembre 1969. C'est pourquoi la réponse suivante ne constitue pas nécessairement un rapport complet et précis: a) Établissements de défense fermés au Canada depuis 1950: Base navale et dépôt d'approvisionnement de Point Edward, à Sydney (N.-É.); Camp d'Utopia (N.-B.); Camp de Sussex (N.-B.); Dépôt de munitions de McGiveney (N.-B.); Station radio de Coverdale (N.-B.); Station de l'A.R.C. de Lachine (Qué.); Dépôt d'approvisionnement de Ville La Salle (Qué.); Station de l'A.R.C. de Centralia (Ont.); BFC de Clinton (Ont.); Camp militaire de Picton (Ont.); Station de l'A.R.C. de Pendleton (Ont.); Station de l'A.R.C. d'Aylmer (Ont.); Camp militaire de Lakeview (Ont.); Camp militaire de Niagara-on-the-Lake (Ont.); Installation de logistique de London (Ont.); Quartier général d'Oakville (Ont.); Dépôt d'approvisionnement de Cobourg (Ont.); Entrepôt de véhicules de Hagersville (Ont.); Quartier général d'Oakville (Ont.); Dépôt d'approvisionnement de Cobourg (Ont.); Entrepôt de véhicules de Hagersville (Ont.); BFC de Gimli (Man.); BFC de Rivers (Man.); Stations radio de Fort Churchill et de Churchill (Man.); Station de l'A.R.C. de Macdonald (Man.); Station de l'A.R.C. de Saskatoon (Sask.); Dépôt de matériel de Regina (Sask.); Station de l'A.R.C. de Claresholm (Alb.); Station de l'A.R.C. de Grande Prairie (Alb.); Station de l'A.R.C. de Lincoln Park, à Calgary (Alb.); Station de l'A.R.C. d'Abbotsford (C.-B.); Camp de l'Armée de Dawson Creek (C.-B.); Station de l'A.R.C. de Sea Island

(C.-B.); Station de l'A.R.C. de Vancouver (C.-B.); Station de l'A.R.C. de Beaton River (C.-B.); Station de l'A.R.C. de Fort St. John (C.-B.); Station de l'A.R.C. de Fort Nelson (C.-B.); Station des transmissions de Ladner (C.-B.); Dépôt d'approvisionnement de Lynn Creek, à Vancouver-Nord (C.-B.); Station des transmissions de Tofino (C.-B.); Réseau routier du Nord-Ouest (C.-B.) et Yukon (y compris le Quartier général du réseau routier du Nord-Ouest, le camp de Takhini à Whitehorse et la Garnison de Muskwa à Fort Nelson (C.-B.)); Station de l'A.R.C. de Whitehorse, ainsi que la Station radio (Yukon); Station de l'A.R.C. de Coal River (Yukon); Station de l'A.R.C. de Watson Lake (Yukon); Station de l'A.R.C. de Teslin (Yukon); Station de l'A.R.C. d'Aishihik (Yukon); Station de l'A.R.C. de Snag (Yukon); Station radio d'Aklavik (T.-N.-O.); Station radio de Hay River (T.-N.-O.); Station radio de Norman Wells (T.-N.-O.); Station de Resolute (T.-N.-O.); Six installations du réseau radar «Pinetree»; Sept stations de la ligne «Mid-Canada».

b) Établissements de défense ouverts au Canada depuis 1950: Station des transmissions de Mill Cove (N.-É.); BFC de Gagetown, à Oromocto (N.-B.); SFC de Val-d'Or (Qué.); Dépôt d'approvisionnement de Ville La Salle (Qué.); Dépôt d'approvisionnement de Cobourg (Ont.); BFC de Cold Lake (Alb.); Station radio d'Inuvik (T.-N.-O.); QG de la Région Nord, à Yellowknife (T.-N.-O.); Station des transmissions d'Alert (T.-N.-O.); Trente-quatre installations radar du réseau «Pinetree»; La ligne «Mid-Canada».

SUBVENTIONS AUX PROVINCES POUR L'ENSEIGNEMENT AUX ENFANTS DES LANGUES OFFICIELLES

Question n° 1960—**M. Godin**:

1. Le gouvernement a-t-il versé des subventions aux provinces afin de les aider à défrayer l'enseignement prévu pour les Canadiens qui désirent faire éduquer leurs enfants dans la langue officielle de leur choix? Dans l'affirmative, pour l'année financière 1970-1971, a) quels ont été les montants accordés à chacune des provinces, b) de quelle façon ces montants ont-ils été dépensés?

2. La Commission scolaire de Nipissing s'est-elle servie de ces montants pour son enseignement régulier limité à une seule langue?

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): 1. Oui. a) Au cours de l'année financière 1970-1971, les subventions suivantes ayant trait tout particulièrement à l'enseignement à la minorité de langue officielle, au niveau primaire, secondaire et postsecondaire (non universitaire) ont été accordées aux provinces pour l'enseignement à la minorité de langue officielle (c'est-à-dire l'anglais au Québec et le français dans les autres provinces). Terre-Neuve, \$5,200; Île-du-Prince-Édouard, 29,800; Nouvelle-Écosse, 280,000; Nouveau-Brunswick, 2,185,500; Québec, 16,728,100; Ontario, 6,542,200; Manitoba, 181,200; Saskatchewan, 22,800; Alberta, 100,300; Colombie-Britannique, —. 1. b) Le programme a pour but d'aider les provinces à assumer les frais supplémentaires qu'entraîne l'enseignement dispensé aux Canadiens dans la langue officielle de leur choix. Étant donné que l'éducation relève des provinces, les subventions sont versées directement à celles-ci qui, à leur tour, assurent la distribution des fonds en fonction des besoins de leur système scolaire.

2. La réponse figure à 1. b).

L'AIDE À FORMOSE

Question n° 2017—**M. Rodrigue**:

1. Le gouvernement, par l'entremise de l'Agence de Développement International, a-t-il accordé une aide à Formose sous forme